



Trois-Rivières, le 29 mars 2022

À tous les membres des Éleveurs de porcs de la Mauricie

OBJET : ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES (AGA) DES ÉLEVEURS DE PORCS DE LA MAURICIE ET DU GROUPE AU PLAN CONJOINT

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs de la Mauricie et à l'assemblée du groupe au Plan conjoint. Ces deux rencontres auront lieu :

MARDI, Le 12 AVRIL DÈS 11 h (INSCRIPTION ET ACCUEIL DÈS 10 h 30)

**Au Restaurant La Porte de la Mauricie
4 route Sainte-Anne O, Yamachiche (Québec) G0X 3L0
Salle Sarrasin**

**DÎNER SUR PLACE
GRATUIT**

**Communiquez avec nous pour vous inscrire au jtardif@mauricie.upa.qc.ca
ou au 819-378-4033 poste 249**

Les représentants des Éleveurs de porcs du Québec seront également avec nous pour discuter des sujets habituels. Voici les éléments qui seront abordés dans le cadre de leur présentation :

- Réduction des achats de porcs par Olymel;
- Négociation de la Convention;
- ASRA;
- Révision des règlements généraux des Éleveurs.

En espérant que vous serez de ceux et celles qui se feront un devoir de participer à ces rencontres, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Josée Tardif, secrétaire
Éleveurs de porcs de la Mauricie

Projet d'ordre du jour

10 h 30 ACCUEIL ET INSCRIPTIONS

11 h DÉBUT DES AFFAIRES DÉLIBÉRANTES

1. Ouverture des assemblées et désignation du président d'assemblée;
2. Adoption de l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle et du groupe au Plan conjoint;
3. Adoption du projet d'ordre du jour;
4. Adoption des procédures d'assemblée;
5. Adoption des procès-verbaux de l'AGA du 8 avril 2021 et de l'assemblée du groupe des producteurs de porcs visés par le Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec du 8 avril 2021;
6. Adoption du rapport des activités 2021;
7. Adoption du rapport financier 2021;
8. Nomination d'un responsable des états financiers 2022.

11 h 30 SUITE DES AFFAIRES DÉLIBÉRANTES

9. Mot du président, M. Martin Auger;
10. Élection des administrateurs;
 - 10.1 Ouverture de la période d'élections, désignation d'un président, d'un secrétaire et de scrutateurs d'élections;
 - 10.2 Élection des administrateurs des Éleveurs de porcs de la Mauricie;
 - 10.3 Élection des représentants des comités de mise en marché;
 - 10.4 Clôture de la période d'élections;
11. Nomination des délégués aux assemblées des Éleveurs de porcs du Québec et celles du Plan conjoint des producteurs de porcs;
12. Nomination des délégués substitués aux assemblées des Éleveurs de porcs du Québec et celle du Plan conjoint des producteurs de porcs;

12 h 30 DÎNER GRATUIT!

13 h 45 PRÉSENTATION

13. Présentation et échanges avec les représentants des Éleveurs de porcs du Québec :

- Informations générales
- Réduction des achats de porcs par Olymel
- Négociation de la Convention
- ASRA
- Révision des règlements généraux des Éleveurs

14. Période de résolutions;
15. Questions et échanges;

15 h 30 MOT DE LA FIN

16. Levée de la réunion.